

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE 11 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire.

Étaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, LAIZEAU Boris Adjoints, BELLEC David, BORE Laura, COLLEAU Olivier, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, LANGUILLE François, MENARD Eric, PERON Corinne, PERRETIN Jean-François, SURATEAU Céline,

Absents excusés : Madame CHAVANNEAU pouvoirs à Madame SURATEAU
Madame DEROUET pouvoirs à Monsieur BELLEC
Madame BARBIER Marie-Claude
Monsieur PELLERIN Cyril

Secrétaire de séance : Emmanuelle IVALDI

Les membres du conseil municipal approuvent par 16 voix pour et 1 abstention (Madame IVALDI) le compte rendu de la précédente réunion.

Courriers divers

Monsieur CHALINE donne lecture de différents courriers :

- ADAPA : remerciements de subventions
- Conseil Départemental : répartition des subventions de crédits d'états dans le cadre des travaux de voirie 2022
 - o Amendes de police : 5 036 €
 - o Mines de pétrole : 9 134 €

A cela il faut rajouter la subvention dans le cadre du volet 3 du département (environ 31 000 €)

Travaux

- Maison des Assistantes Maternelles : restauration de l'étage réalisé par les agents des services techniques
- Aménagement d'une voie verte entre Fresnay les Chaumes et Pithiviers le Vieil : les plans ont été adressés au Département pour avis et préconisations. L'emprise sur la Départementale est plus importante que prévue. Voir pour la plantation de haies entre la voirie et la piste cyclable afin de sécuriser les usagers.
- Le chantier de la Route de Lass débutera le 24/10.
- Un rendez-vous est prévu avec l'architecte pour étudier les travaux d'aménagement de l'accès à la salle A de la salle des fêtes.
- L'installation des gabions afin de matérialiser les temples situés aux abords de la salle des fêtes sera fait prochainement. Le piquetage sera réalisé par 3000 ans d'histoire.
- Abris bus : l'installation des abri bus et de panneaux par la société INFOCOM se révèle compliquée, le département ayant refusé la pose de panneaux sur la départementale.

Ferme de Monsieur GUY rue des écoles

Monsieur et Madame GAGNEPAIN nous ont adressé un mail concernant la vente de la ferme de Monsieur GUY située rue des écoles. Les membres du conseil municipal avaient fait une proposition de rachat à 45 000 €, cette offre a été refusée par les vendeurs. Ces derniers fixant leur prix de vente à 75 000 €. Suite à cette offre les membres du conseil municipal étudient une autre possibilité pour un agrandissement du cimetière communal et abandonnent le projet de rachat du terrain appartenant aux conjoints GUY au prix proposé.

Local pour dentiste

Vente d'un local situé place de l'église pour l'installation d'un dentiste sur la commune. Le conseil municipal a proposé un prix de vente de 45 000 €. Cette offre est trop élevée pour l'acquéreur au vu des travaux à réaliser dans le bâtiment. Une nouvelle proposition lui sera faite pour un montant de 25 000 €.

Affaires diverses

- Réalisation d'économie d'énergie sur la commune : diminuer le temps d'éclairage public sur l'ensemble de la commune. L'éclairage sera coupé entre 22 h et 7 h du matin en semaine et de 0h à 7 h le week-end.
- Température du gymnase réglé à 14°. Voir pour couper l'eau chaude dans les vestiaires pour éviter que les chauffeurs tournent.

- Illuminations de Noël : seules les décorations en LED seront installées vers la mairie et Place de l'Eglise et uniquement du 9 décembre au 6 janvier 2023.
- Convention ADIL : une convention a été signée avec l'ADIL pour la réalisation d'un bilan énergétique des différents bâtiments communaux

Personnel communal

Départ de Monsieur CHAMAUX Jérémy : une annonce a été déposée sur la bourse de l'emploi du centre de gestion et sur notre site internet. Pas de candidatures intéressantes reçues. Si besoin, il sera fait appel à un intérimaire.

A voir également la possibilité de faire appel à la société d'insertion ASER. Une journée de présentation aura lieu le 25/11 au siège du SMORE.

Coût de l'électricité

Selon la SICAP le coût de l'électricité sera multiplié par 3 pour les contrats de + 36 KVa. Concernant la commune, les établissements de + 36 KVa sont sous contrat avec Approlys. Le contrat a été signé en 2021 pour une durée de 3 ans.

Marché de producteurs du 14 octobre

Recherche de personnes pouvant aider au rangement à la fin du marché. 17 commerces sont à installer.

3000 ans d'histoire

L'association a procédé au nettoyage du chemin entre le club hippique et la maison de Madame GALLIER.

Bâtiment La Scierie rue des Ecoles

Le bâtiment La Scierie rue des écoles est à vendre : Monsieur CHALINE et Monsieur LE BORGNE se sont rendus sur place, il y a beaucoup de travaux à prévoir. Ce terrain permettrait l'accès au terrain des Jardins du Bourg.

A voir également le terrain de la famille FOUCAULT situé rue Duhamel du Monceau.

Chapelle de Segray : trou dans la toiture

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures

Le prochain conseil municipal aura lieu le 6 décembre 2022 à 20 heures

Réunion de préparation du bulletin municipal le 20 octobre à 18 heures